

JOURNAUX DE PARIS.

CHAMBRE DES PAIRS.—Séance du 12 mai 1835. Dès onze heures un quart MM. les pairs sont en grand nombre dans la salle des séances législatives.

Je sais, messieurs, que la chambre a cru souvent ne devoir faire justice que par le mépris, des injures que les factions ne lui ont pas épargnées; mais lorsque les passions anarchiques attaquent en elle les principes les plus sacrés de la justice, lorsqu'elles flétrissent du nom d'odieuses les actes légalement émanés de sa haute juridiction, lorsque la loi vous a réservé en pareil cas le droit de rendre vous-même justice au pays ou d'autoriser la justice ordinaire, enchaîner celle-ci par votre silence et ne pas exercer le droit dont la loi vous a investis pour punir un délit aussi grave, ce serait, non pas manquer à vous-mêmes, mais à la société.

Adresse des défenseurs libres aux accusés d'avril. "Concitoyens,—Vous n'avez cessé de nous témoigner depuis ce jour où vous nous appelâtes à l'honneur de prendre place à vos côtés, sur les bancs de la cour des pairs, nous nous empressons de répondre à la lettre que vous nous avez écrite dans le journal d'hier.

"On vous a empêché de communiquer entre vous et avec tous vos conseils; et sous les seules inspirations de vos consciences, vous avez agi et parlé comme un seul homme; on vous a refusé des défenseurs, et vous avez refusé des juges; on a éloigné de vous vos femmes, vos enfants, vos amis, et votre énergie a grandi dans la solitude; on a posé des baïonnettes sur vos poitrines, et vos poitrines se sont raidies sous la pointe des baïonnettes; on a voulu mutiler la défense, et vous n'avez pas voulu être défendus; on a essayé d'une voix honteuse de vous accuser à la face du pays, et vous, d'une voix haute et fière, vous avez accusé vos accusateurs; on vous a arrachés par la violence de la présence de vos juges, et vous avez, en parlant, fait trembler vos juges sur leurs sièges par la même énergie de votre langage; en un mot, dans cette circonstance comme toujours, vous vous êtes oubliés vous-mêmes, pour ne vous soutenir que du principe d'éternelle justice que vous êtes appelés à faire triompher.

"Honneur à vous! quant à nous, jaloux aussi d'acquiescer notre devoir, et voulant vous continuer jusqu'à dévouement, la loyale assistance de notre zèle, de notre expérience et de nos profondes sympathies, nous nous sommes constitués en permanence.

"Nous suivons avec l'intérêt le plus vif, avec l'anxiété la plus fraternelle, des débats auxquels nous regrettons de n'avoir pu prendre jusqu'ici une part active.

"Nous sommes prêts à nous rendre au poste d'honneur que vous nous avez confié, aussitôt que nous pourrions le faire avec dignité pour le parti, avec avantage pour vous; c'est-à-dire dès que la défense sera ce qu'elle doit être, libre et entière; et dans tous les cas nous ne cesserons d'exercer sur la décision de vos prétendus juges, un contrôle actif, énergique et de tous les instants.

condamner. Vous accepterez avec une noble ré-ignation cette nouvelle iniquité ajoutée à tant d'autres iniquités. L'infamie des juges fait la gloire des accusés. Dans tous les temps et dans tous les pays, ceux qui de près ou de loin, par haine, par faiblesse se sont associés à des actes d'une justice sauvage, ont encouru la haine de leurs contemporains et l'exécration de la postérité.

MM. d'Argout et Mounier réclament ensuite le comité secret. Cette proposition étant appuyée par plus de cinq membres, est adoptée, et les huisseries font évacuer les tribunes.

La chambre des pairs a décidé à 44 heures qu'elle citerait à sa barre le gérant de la Tribune, celui du Réformateur et les signataires de la protestation insérée dans ces deux journaux. Ampliation de cette résolution a été adressée à la chambre des députés, attendu que quelques députés sont au nombre des signataires, et au garde-des-sceaux.

ETATS-UNIS.

New-York, (mercredi) 24 juin.—La frégate des Etats-Unis, Constitution, commandée par le commodore Elliott, ayant à bord M. Livingston, ambassadeur en France, et sa famille, est arrivée lundi soir, en dehors de la barre, où elle a jeté l'ancre. Elle avait quitté Plymouth le 17 mai.

Hier matin, profitant de la marée, la frégate est entrée dans la Baie et est venue mouiller en face de la Batterie, dans l'Harbour.

Vers onze heures, M. Livingston a débarqué avec sa famille. La frégate l'a salué à son départ du bord. Le ministre est allé se loger dans Greenwich street, chez un de ses parents. Une foule considérable s'étant portée au-devant de M. Livingston et l'ayant suivi jusqu'à sa résidence, il lui adressa ces paroles:—Concitoyens, votre réception cordiale me fait éprouver un grand bonheur; permettez-moi de vous assurer que, pendant ma mission, j'ai toujours consulté la dignité, les intérêts et la prospérité de mon pays. Trois honras applaudirent à ce petit discours et la foule se dispersa.

Les dépêches de M. Livingston au gouvernement, par la frégate "Constitution," ont été expédiées à Washington lundi soir, par express. Nous apprenons que le paquebot des Etats-Unis, qui devait partir ce matin pour Liverpool, sera peut-être retardé un jour ou deux, afin d'emporter la réponse à ces dépêches.

Entre 9 et 10 heures, mardi soir, un parti d'environ 500 irlandais, armés de fusils chargés, de bâtons, de pierres, etc. se rassemblèrent dans Cross Street, et commencèrent sur les citoyens une attaque, pendant laquelle il y eut plusieurs décharges d'armes à feu, mais sans effet. La police intervint, lorsque le juge Lowndes reçut une légère blessure à l'estomac, d'une pierre lancée par un des mutins. L'on se mit à se saisir de quelques fusils. La police est sur l'alerte, et est préparée à supprimer toutes tentatives contre la paix de la cité.

Pendant l'émeute de samedi soir, la populace se rendit à ce restaurant dégoûtant pourvu, dans le Bowery, près la rue Prince, nommé le "Green Dragon," qu'ils assaillirent de pierres, et rentrèrent dans la maison et détruisirent presque tous les meubles.

PROVINCES INFÉRIEURES.

Le Newfoundland le 21 mai, dit.—Nous avons reçu hier, les particularités d'un des plus horribles outrages qui puisse disgracier une communauté civilisée, commis en plein jour, sur le chemin entre "Carbonear" et "Harbour Grace." Entre trois et quatre heures de l'après-midi, mardi dernier, M. Henry Winton, éditeur du Public Ledger, de cette ville, en compagnie avec le capitaine Churchward, du brick Hussar, en rade à Carbonear, se rendait à cheval à Harbour Grace, lorsqu'ils furent attaqués sur la côte dite "Saddle Hill," par cinq hommes, dont la figure était peinte, qui, premièrement, firent tomber M. Winton de son cheval avec une grosse pierre, et pendant qu'il était par terre, avec brutalité, lui coupèrent les deux oreilles, partie d'une des ses jones, et lui firent plusieurs autres cicatrices, de la manière la plus brutale. Pendant que cette scène de boucherie se passait, le capitaine Churchward fut entraîné dans la forêt voisine par deux de la compagnie, qui lui ordonnèrent, au péril de sa vie, de n'offrir aucune résistance ni de faire le moindre bruit. Ayant accompli son dessein abominable, la bande prit le bois, et M. Winton fut conduit à Harbour Grace, où ses blessures furent pansées par le Dr. Stirling, qui, dit-on, entretient une opinion favorable de son infortuné patient. L'on espère qu'une des oreilles qui n'est pas entièrement séparée de la tête pourra être guérie. En apprenant cette triste catastrophe, qui excita une des plus vives sensations dans la ville; Son Excellence le gouverneur en chef émana une proclamation, offrant une récompense de £200, à quiconque découvrirait les auteurs de cet abominable outrage; et l'on rapporte qu'un détachement de la garnison sera immédiatement envoyé à Harbour Grace, pour y aider les magistrats à faire les recherches et les perquisitions dans lesquelles ils sont maintenant activement engagés.—[Journal de Saint-Jean de Terre-Neuve.]

Fredericton, 15 juin.—Son Excellence le lieutenant-gouverneur (sir Archibald Campbell) s'est rendu avec le cérémonial d'usage à la chambre du conseil, où il prononça le discours qui suit:—

"M. le président, etc.—M. l'orateur, etc.; "A la clôture des dernières séances de l'assemblée, je fus obligé de vous exprimer mon chagrin qu'il n'eût pas été fait d'octroi pour le service public. Ce sentiment a été depuis beaucoup augmenté par plusieurs requêtes qui me sont parvenues de divers comtés, alléguant l'inconvénient et la détresse qui doivent résulter de cette malheureuse circonstance qui, si on n'y porte remède, élèvera des difficultés et occasionnera des embarras dans toutes les branches du service public, et ne peut que décourager la classe pauvre, qui tire son profit des dépenses des argens publics, que la liberté de la législature a coutume de distribuer annuellement dans la province.

"Les sollicitations raisonnables contenues dans ces requêtes, que je convoquais de nouveau la législature de bonne heure, afin de soulager le pays contre les maux anticipés, m'ont seules engagés à vous réunir à cette époque extraordinaire et incommode. Si cependant vous jugiez à propos de borner vos travaux à ce seul objet, vous ne pourriez être longtemps détenus de vos foyers.

"M. le président de la chambre; "Je m'en rapporte à votre libéralité et à votre zèle pour le bien public, pour faire tels octrois qu'exigent les besoins publics.

modération, pour prononcer le bien-être du peuple, à avancer les intérêts de la province, et accorder par là à vos esprits la satisfaction la plus solide et la plus durable."

BAS-CANADA.

Montréal, (samedi) 27 juin.—Extrait d'une chanson chantée au banquet de la Saint Jean Baptiste, et insérée sur la Minerve:—

Peut-être un jour, nous habitant paisible, Se lassera du joug pesant d'un voi, Il s'éciera, mais de sa voix terrible, Sortez d'ici, cette terre est à moi."

Voilà quels sont les refrains ordinaires de ces hommes qui nous font un reproche de les traiter de révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils font parler nos paisibles habitants, et qu'ils cherchent à leur insinuer cet esprit de sédition et de haine au trône, qui les dévore. Ici le sentiment de leur âme s'exprime trop clairement pour n'être pas compris. Au reste, nous espérons que cette note terrible n'aura jamais d'écho chez les vrais habitants Canadiens, et nous nous consolons en pensant que celui qui a fait entendre ces sons séditieux au banquet patriotique n'a rien de terrible que la "voix."—(Ami du Peuple.)

Nous avons tous les jours occasion de voir des personnes habitant les faubourgs, qui font les plaintes les plus vives sur le mauvais état des rues transversales des faubourgs. Il est de ces rues qui révoltent et exposent la vie ou du moins les membres de ceux qui s'y hasardent en voiture. Nous pouvons signaler la partie ouest de la rue Ste. Catherine, et plusieurs autres du faubourg St. Laurent; il en est aussi dans le faubourg de Québec qui sont dans un état affreux. La corporation devrait se souvenir que les faubourgs ont droit aux améliorations ainsi que la ville, et ne point borner ses faveurs aux rues où se trouvent des propriétés appartenant aux échevins.—(ibid.)

Vendredi de la semaine dernière un des bateaux employés sur le canal de Chambly, se heurta contre un rocher, deux milles plus bas que St. Jean, avec une violence qui le fit ouvrir. Le bateau se remplit immédiatement d'eau, et 400 minots d'orge se trouvèrent perdus entièrement.—(ibid.)

Nous regrettons d'apprendre que les récoltes qui offraient jusqu'à ce jour la plus belle apparence, sont maintenant, dans beaucoup de paroisses, considérablement endommagées par les insectes qui les dévorent. Les environs de Montréal surtout ont beaucoup souffert de ce fléau. St. Laurent n'aura, dit-on, presque point de blé.—(ibid.)

Il est arrivé un assez grand nombre d'émigrés cette semaine; tous jouissaient de la meilleure santé, et la plus grande partie semblaient posséder des ressources suffisantes pour commencer un établissement. En général, on remarque que cette année les émigrés appartiennent à une classe assez aisée.—(ibid.)

Depuis deux jours on voit dans le St. Laurent, au pied du couant, un animal poisson ou serpent, d'une taille énorme et d'une blancheur éclatante. Il se tient ordinairement presque entièrement hors de l'eau, plongeant et repaissant immédiatement. On présume généralement que c'est un marseouin. Quelques personnes ont essayé de faire feu sur cet animal, mais les décharges n'ont eu aucune effet, on estime sa longueur à 20 pieds.—(ibid.)

Village Debaratz, 25 juin 1835.—Le 19 du Courant, comme une goëlette descendant le fleuve, chargée de blé eue qui la montait s'aperçurent tout à coup qu'elle fessait eau. La voie d'eau était si considérable qu'en peu d'instants elle fut coulée à fond et qu'il ne paraissait au-dessus de l'eau que l'étrème des mâts. Le Capitaine, M. Duriveau, criait dans cette funeste circonstance. Le reste de l'équipage se sauva et avec lui M. Goulet, ci-devant Marchand de ce Village. La goëlette, nous dit-on, était chargée de 11 ou 12,000 minots de blé qui appartenait à un Monsieur de St. Antoine du nom de Perrin, engagé dans le commerce. C'est devant St. Anne des Plaines qu'arriva ce cruel accident.—(Echo du Pays.)

Dimanche dernier, plusieurs enfants s'amusaient à jouer près de chez J. T. Drolet, Ecr. St. Marie, sur de longues pièces de bois, qui étaient en pile, le malheur voulut qu'il en décaillât plusieurs qui blessèrent mortellement deux de ces enfants et un troisième légèrement. On désespère encore actuellement de rappeler à la vie les deux premiers, dont l'un est fils de M. Prudent Loisel, cultivateur respectable de St. Marc.—(ib.)

L'HON. M. DESSAULES: Ce n'est pas un faible éloge de M. Dessaulles de dire qu'il s'était fait presque seul l'immense fortune dont il jouissait, et cela en conservant l'amour et le respect de ses concitoyens; il était même leur ami, leur conseil, leur père. Les commissaires qu'il avait de l'arpentage et des lois municipales le mettaient à même de leur rendre une foule de petits services et de régler les difficultés qui s'élevaient entre eux en leur évitant les frais toujours onéreux de justice. Sa douceur envers ses consitaires n'était égale que par sa charité envers les nécessiteux et son amour pour l'éducation. Il donna des preuves de son humanité surtout dans deux années de disette qu'un grand nombre de pauvres était resté aux soins de la paroisse et de son amour pour l'éducation en fournissant généralement le terrain sur lequel est bâti le collège de St. Hyacinthe, par des dons considérables à cette maison et surtout en faisant instruire plusieurs jeunes gens, dont quelques-uns figurent aujourd'hui d'une manière avantageuse dans le monde.

Si nous parlons d'abord des vertus privées de M. Dessaulles, c'est que naturellement elles sont moins connues et qu'elles font mieux connaître un personnage que les vertus publiques. Tout le monde connaît l'ardent amour pour son pays qui animait M. Dessaulles. On le voyait à la tête de toutes les assemblées publiques qui demandaient la réforme. En 1815, le comté de Richelieu dont faisait alors partie St. Hyacinthe, pour récompenser en lui ce zèle à amener la réforme des abus, le députa pour représenter ses intérêts en parlement. Il satisfait tellement ses constitués par son zèle et son indépendance, qu'il fut constamment réélu jusqu'en 1831, qu'il accepta une place au conseil, situation qu'il n'accepta que parce qu'alors encore, les amis du pays croyaient pouvoir y opérer quelque bien. Avec la minorité du conseil M. Dessaulles a encore eu le mérite de signer la requête basée sur les 92 Résolutions.

Les funérailles de notre regretté citoyen ont eu lieu à St. Hyacinthe en présence d'un immense concours qui s'était rendu de toutes les parties de sa vaste Seigneurie et des Seigneuries voisines pour rendre ce dernier hommage à l'honneur et à la vertu. On nous assure qu'il ne se trouva pas à ces funérailles moins de 2 à 4000 personnes. Environ vingt Messieurs du clergé accompagnaient le convoi et deux ou trois cents hommes assistaient comme gardes d'honneur. Une seule personne, l'honorable L. J. Papineau, beau-frère du défunt, se faisait regretter à cette cérémonie, l'illustre orateur étant allé visiter sa seigneurie de la Petite Nation.—(ib.)

Hier (24) il y eut au Village Debaratz une réunion nombreuse pour célébrer la St. Jean Baptiste, jour que l'on a adopté pour notre fête nationale. M. Baker, était orné de verdure, on figurait principalement l'étable. Les portraits de Messrs. Papineau et Viger, et du regretté M. Bourdages, figuraient en tête de la table, couronnés de feuilles, comme autre fois on couronnait les anciens Romains lorsqu'ils revenaient victorieux des ennemis de la république. Au-dessus de la maison se trouvait un transparent où l'on lisait ces mots: Notre nationalité, nos usages et nos droits et à chaque bout ces autres mots: industrie et prospérité. Chacun des convives portait un bouquet de feuilles d'étable à la boutonnière. Quand tout le monde fut arrivé le Dr. Duvert fut appelé à la présidence à l'unanimité, et le capitaine Bouquet Dufort à la vice présidence. Tout se passa avec la plus grande gaieté. Les (dix-sept) santés furent données par M. le président, qui plusieurs fois adressa l'assemblée, ainsi que quelques autres Messieurs qui furent appelés à le faire, et furent bien avec le plus grand enthousiasme. On tira un coup de canon entre chacune des santés.

Le peuple, source de tout pouvoir légitime 3°. Le Roi. Puisse-t-il, connaissant ses vrais intérêts, accéder aux justes demandes du peuple Canadien.

Les Canadiens, leurs lois, leurs institutions, 12°. Les Etats-Unis, puissions-nous un jour jouir des belles institutions qui les rendent si florissans.

La mémoire de Waller, de Tracy, de Marcoux et des trois victimes du 21 mai. Un semblable dîner a aussi eu lieu à St. Denis. Nous attendons quelques renseignements pour en parler plus au long.—(ib.)

QUEBEC:

MARDI, 30 JUIN, 1835.

L'on a eu la bonté de nous communiquer une exemplaire de *Gore's General Advertiser*, journal de Liverpool du 28 du mois dernier, apporté par le capitaine Hill du *Formosa*, arrivé samedi soir. Quoiqu'il porteur de plusieurs exemplaires est le seul reçu, et c'est un journal purement commercial, qui ne contient que peu de nouvelles variées. Nous en avons pourtant fait les extraits qui suivent; celles du 16 au 21, manquent.

Sir Robert Peel a montré beaucoup de libéralité pour le nouveau ministère, mais ce dernier se porte à un système de temporisation, sur le motif du manque de renseignements quant à plusieurs des plus importantes questions de réforme. La question des taxes de cotés fut remise le 26, sur motion de lord John Russell, de renvoyer les interrogatoires du comité au ministère; pour 211, contre 150.

Liverpool, 28 mai.—Le paquebot *Caledonia* parti de New-York le 2 mai, est arrivé ici le 22, ayant à bord sir J. Chapman, lieutenant-gouverneur de la Bermuda.

Le paquebot *Roscoe* du 8 mai, venant de New-York, était hier soir à 8 heures p. m. à la hauteur de Point Lynas.

L'un des premiers navires du commerce libre avec la Chine est arrivé à Cork.

La semaine dernière, les ouvriers agriculteurs de Bedford s'agitèrent et demandèrent le soulagement à leur pauvreté, en arguant, au lieu de la nouvelle loi de papirisme. Les magistrats prirent l'alarme après qu'on eût enfoncé les fenêtres de la maison où étaient assés les gardiens, et ils envoyèrent au bureau métropolitain pour avoir de l'aide. L'ordre fut bientôt rétabli par l'arrivée de vingt hommes de police de Londres.

Dans la division ouest de Yorkshire, les jeunes moissons ont une apparence des plus luxurieuses. Elles ont une aussi bonne apparence dans Derbyshire et Staffordshire, et tout semble promettre une récolte abondante.

La foire de Shrewsbury la semaine dernière, les prix des bêtes à cornes, moutons, agneaux, pour-cœurs ont haussé de nouveau.

Lundi, la flanelle de Rochdale rapportait un excellent prix. Les ventes les plus étendues de l'année eurent lieu. Il y a toujours grande demande de marchandises à Bolton. Le commerce des soieries est des plus prospères.

Le *General Hewitt* a été retenu pour transporter les détachemens des 15e, 24e et 32e de ligne au Canada. Le capitaine Calder, le lieutenant Grogan, l'enseigne Case, l'assistant-chirurgien Poole, et un tirage de 70 hommes, doit partir aujourd'hui de Waterford pour Cork, pour attendre l'arrivée du *General Hewitt*.

PARLEMENT IMPÉRIAL.

Mercredi, 20 mai.—Les communes se formèrent en comité sur le budget et octroyèrent 8,000,000 de fonds consolidés au service de l'année.

Jedi 21.—Dans la chambre des pairs, lord Brougham présenta sa motion sur le sujet de l'insurrection, par une série de résolutions; lord Melbourne y donna son appui et dit que le gouvernement s'en occuperait sérieusement.

Lord John Russel après avoir été assermenté pris son siège comme député de Stroud.

Vendredi 22.—Dans la chambre des pairs, il y eut une longue discussion relativement à la procession du parti O'Connell à Dublin, sur l'arrivée du vice roi lord Mulgrave, au sujet de son caractère et de ses dévies illégales.

Dans les communes sir Robert Peel fit motion que le projet de loi pour régler les mariages des dissidens fut lu pour la seconde fois, disant qu'il le laisserait maintenant entre les mains des ministres, pensant qu'il valait mieux laisser de semblables mesures au ministère.

Le projet de loi fut lu une deuxième fois sans discussion sur son principe et remis à trois semaines.

Le comte de Darlington demanda s'il y avait probabilité que lord Palmerston serait élevé à la pairie ou aurait un siège dans la chambre, vu que c'était un cas sans exemple qu'un ministre du cabinet n'eût pas une place dans le parlement.

Lord John Russel, pensait que la question était toute nouvelle et ne voulait point y répondre.

Le comte de Darlington demanda s'il n'était pas nouveau d'avoir un secrétaire d'état qui n'était pas membre de la chambre.

A ce que nous avons compris, lord John Russel dit qu'il ne pensait pas que ce serait longtemps le cas.

Lundi 25.—Dans la chambre des pairs la question sur la procession de Dublin fut remise sur le tapis et lord Melbourne dit qu'il était prêt à rencontrer une motion distincte sur le sujet.

Après une longue conversation, le comité des subsides des communes, fit motion d'agréer le résidu des dépenses extraordinaires de l'armée et revoya la discussion.

L'on avait fait motion pour un nouveau writ pour Tiverton, en remplacement de M. Kennedy, qui a accepté le *Children Hundreds*. (L'on paraît penser que c'est pour faire place à lord Palmerston.)

Il paraît ne s'être rien fait d'intéressant le 26 dans la chambre des pairs ou dans les communes.

Des lettres commerciales en date du 27 mai, reçues par le *Formosa*, disent que la question sur les impôts des bois, serait soumise aux communes sous 10 ou 11 jours; que conséquemment, les prix du fût avaient augmenté, et que les bâtimens destinés pour Québec, avaient obtenu 39s. pour chaque 50 pieds cubes de bois.

Les journaux d'Halifax du 18, et ceux de Saint-Jean (N. B.) du 19, nous sont parvenus hier.

Il paraît que deux jours de séances de la chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick, ont eu pour résultat la résolution suivante, qui nous paraît être un renouvellement de leurs prétentions à refuser le paiement des gages des conseillers législatifs:— "Que dans l'opinion du comité, les résolutions au sujet du bill de subsides, passées par la chambre d'assemblée à ses dernières séances devraient être adoptées sans changements, et que le comité ne s'occupe de la question des dépenses et coûts de voyage des membres qui font service dans cette chambre d'assemblée, comme aussi le salaire annuel des greffiers du conseil législatif et de cette chambre."

Le bâtiment-transport national *l'Atoll*, est arrivé à Halifax le 10, et devait partir sous peu de jours pour Québec, pour y transporter un détachement de l'artillerie, après avoir débarqué quelques carabins, et des soldats du 31e et 83e de ligne, sous les ordres du lieutenant-colonel Eeles.

Les bâtimens nationaux le *Racer*, la *Forté* et le *Dispatch*, étaient tous attendus de la Jamaïque à Halifax. L'amiral Coekburn sur le *President* était à Halifax.

Un paragraphe d'un journal de Saint-Jean (Terre-Neuve) du 9 juin, dit que les officiers et hommes de l'artillerie destinés pour Québec, sont—le major sous-brevet, Jackson, le capitaine Somerville, les lieutenants J. Stokes et G. R. Kennedy, avec 72 hommes, 5 femmes et 2 enfans. Aussi, attachés au même corps, le lieutenant H. Rowan, le chirurgien J. Stanton, avec 12 hommes, 1 femme et 2 enfans, destinés pour Québec et la Nouvelle-Ecosse.

Le frère Morelli, l'un des moines du Mont St.-Bernard (dans les Alpes), est arrivé en ville dimanche. Il recueillit à l'usage de son monastère, des aïdes pécuniaires destinés aux objets charitables de secourir, nourrir et loger les voyageurs dans ce pays inclement, rendu célèbre par le passage de l'armée de Napoléon. Les gouvernemens français et autrichien, lui paraît, refusent de rétribuer ce monastère comme ils l'ont fait autrefois.

Le bâtiment du commerce dont parle le *Register* de l'île du Prince-Edouard, ne peut être le *William Money*. Des lettres du naufrage du 10 du courant, nous mandent qu'il n'avait pas changé de place, et une goëlette arrivée ici le 23, l'a vu dans la même position quelques jours avant. Ce pourrait être l'*Elizabeth*, (l'autre bâtiment des Indes), dont il n'est que trop vrai, quoique le contraire ait été annoncé, que l'on ait eu des renseignements certains à son égard.

Le temps a été très incertain ces derniers jours, et nous avons eu de fortes pluies. Dimanche et dans la nuit suivante, nous avons eu quelques fortes orages accompagnés de tonnerre et de torrens de pluie. Dans les endroits secs, les moissons ont toujours une assez belle apparence, mais dans les endroits bas et humides, elles sont un peu tardives et ont aussi souffert, soit de la tempête ou des légères gelées à la fin de la semaine précédente ou au commencement de la dernière. La tempête du 20 a occasionné beaucoup de dommage aux fruits, et tant était sa violence, que dans des situations exposées elle a enlevé les feuilles des forêts qui, en quelques endroits, couvraient presque la terre comme à la chute des feuilles en automne. Il va se faucher du foin cette semaine. La viande exceptée, les produits d'agriculture se vendent excessivement à bon marché.

Le 29 juin est le seul jour fixé par la loi pour la revue et l'appel nominal des miliciens en toute la province. A Québec, il se trouva réuni un assez grand nombre de personnes. Les miliciens ne font simplement que répondre à leurs noms, et sont à peine détenus une demi-heure.

Depuis quelques jours, l'on a cueilli des fraises mûres. C'est le premier et le plus agréable de nos fruits sauvages, et elles seront en abondance cette année.

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'on a cessé de rentrer par force dans le magasin de M. Maxham & Bourne. Il paraît que les valeurs tentèrent de déboucher la porte de devant pour se rendre aux magasins, mais n'ayant pu réussir, ils firent les riviets du cadenas, et auraient infailliblement réussi à entrer, s'ils n'eussent été alarmés par un excellent chien de quart enchaîné dans la cour, et qui cassa sa chaîne en faisant des efforts pour se saisir des voleurs.

L'on n'a pas encore abandonné la pratique de briser et d'emporter les enseignes sur nos rues. Une superbe enseigne appartenant à M. Pavis, peintre, a été coupée et autrement endommagée dimanche matin par des malveillans. Notre police n'est pas encore parvenue à découvrir un seul de ces déprédateurs.

Un bon nombre de voyageurs en wagrons sont venus en Canada dernièrement par le chemin de Kennebec. La route est assez belle, et sa partie la moins avantageuse subit maintenant des réparations. L'entreprise que les Américains déploient les ont déterminés à faire un chemin à lisses à notre frontière, pour le seul objet de tirer le bois de construction qui se trouve dans l'immense étendue de terrain qu'il parcourra.

Il se trouve environ quarante malades à l'hôpital de Marine. Sur ce nombre près de la moitié sont des matelots aux prix de 16d. à 18d. par jour, ce qui forme les frais simplement pour médecines, nourriture et soins. Les capitaines des bâtimens du commerce trouvent l'hôpital fort commode comme maison de santé qu'on ne peut se procurer à Québec sans des frais très considérables. Il n'y a pas de maladies dangereuses dans l'hôpital, et notre état sanitaire est toujours satisfaisant.

